

**PLAN
DÉPARTEMENTAL
D' ACTIONS
DE SÉCURITÉ
ROUTIÈRE
DE LA DORDOGNE**

2023

TABLE DES MATIÈRES

1 – PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT.....	4
1 – 1. Géographie.....	4
1 - 2. Population	4
1 – 3 . Réseau routier	4
2 – LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT.....	5
3 – RAPPEL DES ENJEUX DU DOCUMENT GÉNÉRAL D'ORIENTATIONS (DGO).....	6
3 – 1. Les orientations d'actions en Dordogne pour 2023-2027.....	6
3 – 2. Actions pour une stratégie de lutte contre l'insécurité routière en 2023.....	6
Les deux roues motorisés (2 RM).....	6
Les conduites à risques.....	6
Les mobilités douces.....	7
Le risque routier professionnel.....	8
Les jeunes (14-17 ans,	8
Les seniors.....	9
4 – BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ 2022 EN DORDOGNE.....	9
(Cf annexe 2 bilan détaillé)	
5 – BILAN DES ACTIONS 2022.....	10
Le risque routier professionnel (RRP).....	10
La conduite après usage de substances psycho-actives.....	10
Les seniors.....	11
Les jeunes.....	11
Le partage de la route : les piétons et les cyclistes.....	11
Les 2 Roues Motorisés (2 RM).....	12
Grand Public.....	12
6 – PROGRAMMATION DES ACTIONS 2023.....	12
Les 2 Roues Motorisés (2 RM).....	13
Les conduites à risques.....	13
Les nouveaux modes de mobilité dites « douces ».....	13
Le risque routier professionnel.....	14
Les jeunes.....	14
Les seniors.....	14
7 – LES CONTRÔLES ROUTIERS	15
7 – 1. Les actions globales.....	15
7 – 2. Les actions répressives (Forces de l'ordre).....	18
8 – ANNEXES.....	18
8 – 1. Annexe 1 : Appel à projets 2022.....	18
8 – 2. Annexe 2 : Le bilan de l'accidentalité en Dordogne en 2022.....	18

ÉDITORIAL

Le Document Général d'Orientations renouvelé en 2023, définit pour les 5 années à venir, l'action de l'État en matière de sécurité routière.

Ces orientations sont déclinées annuellement au travers du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR) qui constitue en ce sens un outil de concertation et d'information de la politique de sécurité routière dans le département.

Le PDASR 2023 est bâti à partir de l'analyse du bilan de l'accidentalité en Dordogne et de l'évaluation des actions menées tout au long de l'année 2022.

Je souhaite rappeler qu'afin de concourir à l'amélioration globale de la sécurité routière dans le département, deux approches complémentaires et indissociables sont nécessaires, la prévention qui permet d'expliquer, convaincre et sensibiliser et la répression indispensable pour assurer le respect des règles.

L'aggravation de la mortalité routière en Dordogne depuis 2021 et la détérioration des comportements sur la route, nécessitent une grande vigilance de notre part. Plus que jamais et le bilan meurtrier pour les premiers mois de l'année peut en témoigner, la lutte contre l'insécurité routière est l'affaire de tous et doit être une action concertée et continue.

Le PDASR 2023 détaille les actions proposées en Dordogne par les partenaires locaux de la sécurité routière. Il présente notamment des actions visant à réduire les conduites à risques et le relâchement des comportements. Ces actions sont adressées à des publics fragiles et surreprésentés dans la mortalité et l'accidentalité routière (jeunes, 2 roues-motorisés et seniors).

Je tiens à remercier tous les partenaires, intervenants départementaux sécurité routière (IDSR), bénévoles des associations, services de l'État, établissements scolaires, collectivités territoriales, entreprises qui œuvrent tout au long de l'année pour la réalisation de ces actions en faveur de la sécurité routière.

Le préfet de la Dordogne

A blue ink signature of Jean-Sébastien Lamontagne, written in a cursive style.

Jean-Sébastien LAMONTAGNE

1 – PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

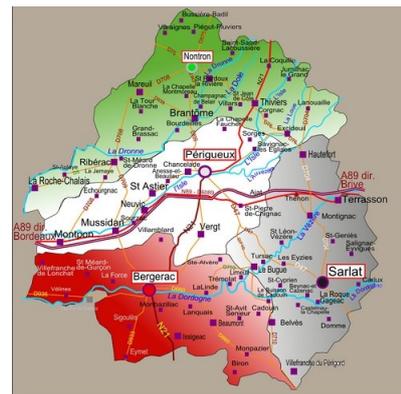
1 – 1. Géographie : un département rural, à faible densité.

La Dordogne est le 3^{ème} département de France par sa superficie (après la Gironde et les Landes)

- . Superficie : 9060 km².
- . Population : 423 678 habitants recensement INSEE janvier 2022, soit 47 habitants/ km² (72 en nouvelle-Aquitaine, 106 en France Métropole).
- Le département compte 503 communes.
- 5 communes ont moins de 50 habitants.
- 31 communes ont moins de 100 habitants.
- 34 communes dépassent 2 000 habitants.

Le département est composé de 4 arrondissements :

- l'arrondissement de Périgueux
- l'arrondissement de Bergerac
- l'arrondissement de Sarlat
- l'arrondissement de Nontron



1 – 2. Répartition de la population.

Les 2 principales communes de Dordogne sont : Périgueux, chef lieu du département (29 896 habitants) et Bergerac (26 693 habitants)

Répartition de la population par tranches d'âges (recensement INSEE 2019) :

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Dordogne	15,40 %	14,70 %	19,80 %	20,60 %	17,90 %	11,60 %
Nouvelle-Aquitaine	15,30 %	16,00 %	17,00 %	20,00 %	19,70 %	12,00 %
France Métropole	18,70 %	19,60 %	21,70 %	19,40 %	13,00 %	7,60 %

1 – 3. Un réseau routier à forte majorité « communal ».

Répartition du réseau routier par type de routes (Source : Ministère de la transition écologique et solidaire- « [Mémento des transports urbains et routiers 2017](#) ») :

Réseau routier au 31/12/2017	Dordogne		Nouvelle-Aquitaine		France métropole	
	km	%	km	%	km	%
Autoroute	110	0.6%	1464	0.8%	11618	1.0%
RN	123	0.6%	1284	0.7%	9044	0.8%
RD	4942	25.2%	56080	31.8%	377890	34.3%
Voies communales	14458	73.6%	117571	66.7%	704899	63.9%
total	19633	100.0%	176399	100.0%	1103451	100.0%

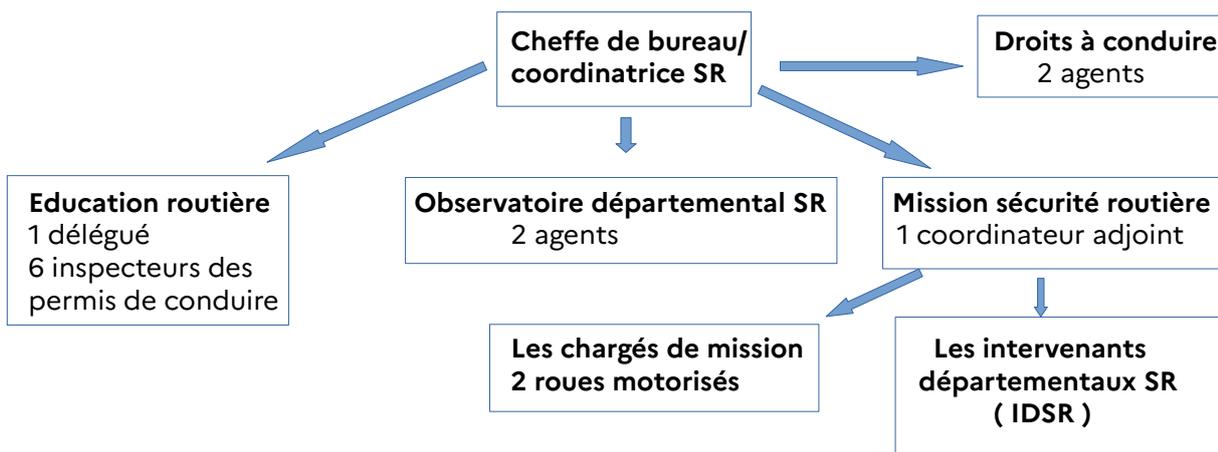
Le département de la Dordogne est structuré autour de 2 principaux axes routiers qui se croisent à l'est de Périgueux : la RN21 (du nord au sud) - l'A89 (d'ouest en est)

2 - LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT

La mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est placée sous la responsabilité du Préfet de la Dordogne. Elle est confiée à un « **chef de projet sécurité routière** » en la personne du **directeur de cabinet du préfet** qui s'appuie sur l'équipe du Bureau Sécurité Routière, au sein de la direction des sécurités.

L'ensemble de la mission sécurité routière (MSR) est situé organiquement au sein de la préfecture de la Dordogne. Elle comprend la coordination Sécurité routière et l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR).

Organigramme du **Bureau Sécurité Routière (BSR)** :



Principales missions de la coordination sécurité routière :

- Décliner les orientations nationales et locales dans le document général d'orientation (DGO) ;
- Elaborer le document général d'orientation (DGO) tous les 5 ans, annuellement le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) et assurer le suivi (réalisation et évaluation des actions de la MSR et des partenaires bénéficiaires de subvention) ;
- Sensibiliser et mobiliser les services de l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux pour la mise en œuvre d'actions de prévention ;
- Exploiter les analyses de l'accidentologie locale réalisée par l'ODSR, pour l'orientation des actions de prévention ;
- Animer le réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ;
- Appliquer les décisions du chef de projet SR en matière de dépenses et de suivi budgétaire ainsi qu'en matière de lutte contre la délinquance routière ;

Le **Pôle d'Appui Sécurité Routière Nouvelle-Aquitaine** vient en appui aux acteurs locaux pour la mise en œuvre des orientations nationales.

Pour la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière, interviennent auprès du BSR différents acteurs du département :

- **Les services de l'Etat :**
 - . Les forces de l'ordre : police, gendarmerie, escadron départemental de sécurité routière,
 - . La DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale),
 - . La DDT (direction départementale des territoires).
- **Les partenaires de l'urgence :**
 - . Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), les associations départementales de protection civile
- **Les collectivités territoriales :**
 - . Le conseil départemental, les EPCI, les communes.

- **Les acteurs associatifs**
- **Les assurances :**
- **Le milieu socioprofessionnel** (chambres consulaires)
- **Les médias** (France Bleu Périgord).

3 – RAPPEL DES ENJEUX DU DOCUMENT GÉNÉRAL D'ORIENTATIONS (DGO 2023-2027)

3 – 1. Les orientations d'actions en Dordogne pour 2023-2027

Le DGO de la Dordogne couvre une période de cinq années. Les six enjeux ci-dessous sont les thématiques à développer en orientations d'actions dans le PDASR :

- Les quatre enjeux impératifs :
 1. Les deux-roues motorisés (2RM)
 2. Les conduites à risques
 3. Les nouveaux modes de mobilité, dite « douce »
 4. Le risque routier professionnel
- 2 enjeux complémentaires, à savoir :
 5. Les jeunes (14-17 ans ; 18-24 ans et 25-29 ans)
 6. Les seniors

3 – 2. Actions pour une stratégie de lutte contre l'insécurité routière en 2023

ENJEU	PREVENTION Education et sensibilisation / Formation et information
2 Roues-Motorisés	Développer la connaissance de l'accidentalité des 2 RM
	Mobiliser les structures éducatives et associatives des jeunes
	Sensibiliser les gestionnaires de voiries et élus aux difficultés rencontrées par les 2 RM
	Encourager les assureurs à pratiquer un entretien de prévention avec les jeunes, en présence des parents, avant la souscription à un contrat d'assurance pour cyclomoteurs
	Développer les remises à niveau des conducteurs de deux-roues motorisés (entretien de la moto, trajectoires de sécurité, maniabilité)
	Sensibiliser sur l'importance des équipements de sécurité du motocycliste
	Sensibiliser au partage de la route et à la cohabitation entre usagers
	CONTRÔLES ET SANCTIONS
	Renforcer les contrôles sur les 2 RM (comportements à risques, équipements)
	Proposer des journées alternatives aux sanctions spéciales 2RM

- En Dordogne, sur la période 2017-2019, bien que leur proportion du trafic soit faible (environ 2,5 %), les usagers de 2RM représentent 21 % des décès et 29 % en 2022.

ENJEU	PREVENTION Education et sensibilisation / Formation et information
	Apprendre aux usagers à estimer leur consommation d'alcool
	Sensibiliser les parents pour une meilleure prise de conscience des risques pris par leurs enfants et de leurs conséquences
	Promouvoir et valoriser l'image de "SAM"

Conduites à risques	Poursuivre les actions de sensibilisation auprès du grand public
	Poursuivre les journées de sensibilisation auprès des professionnels des centres sociaux qui œuvrent à la prévention des conduites addictives en direction des populations les plus vulnérables
	Sensibiliser sur l'importance de l'entretien de son véhicule
	Sensibiliser sur l'importance de respecter les distances de sécurité en fonction de la vitesse, d'anticiper et de respecter les règles du code de la route (vitesse, port de la ceinture de sécurité, stop...)
	Accentuer le message sur le danger de l'utilisation de tous les distracteurs (téléphone, GPS...)
	Organiser des actions de formation pour les organisateurs de manifestations festives et les débits de boissons (bars de nuit, boîtes de nuit) : informer les clients sur les risques encourus, les inciter à l'autocontrôle, veiller au retour et systématiser les bornes éthylomètres lors des soirées festives
	Développer l'information dans les entreprises mais également dans les établissements scolaires. Relayer activement les campagnes nationales de communication
	CONTRÔLES ET SANCTIONS
	Maintenir les contrôles ciblés et réguliers à la sortie des lieux festifs
	Poursuivre la mise en place d'alternatives à la sanction et installation EAD

- En 2022, dans plus d'un accident mortel sur 3, la vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances, ou l'alcool sont présents. Le non-respect des règles élémentaires du code de la route, priorités, dépassement, changement de file sont à l'origine de 23 % des accidents corporels. L'inattention (avec notamment l'usage du téléphone au volant) provoque à elle seule 15 % des accidents.

ENJEU	PRÉVENTION Éducation et sensibilisation / Formation et information
Mobilités douces	Favoriser la courtoisie dans les déplacements routiers et l'esprit du partage de la rue
	Apprendre le partage de la route dès le plus jeune âge
	Améliorer la connaissance des causes de l'accidentalité des cyclistes et des piétons
	Sensibiliser les usagers sur leurs responsabilités et leur propre comportement dans le partage de la route
	Développer un partenariat avec l'éducation nationale, pour enseigner aux jeunes la nouvelle législation des différents EDPM
	Sensibiliser les usagers sur les angles morts (VI, poids lourds, bus...)
	Informers les usagers sur l'importance des équipements de sécurité: inciter les piétons et cyclistes et utilisateurs d'EDPM à être plus visibles (port de vêtements clairs, équipements rétro-réfléchissants, port du casque, ...)
	Former les cyclistes sur l'importance d'avoir un vélo en bon état et bien équipé
	Informers sur la réglementation des EDPM, notamment les assurances
	Informers les seniors sur les réglementations les plus récentes en ville (zones de circulation partagées, vélos remontant les sens interdits, les sas vélos...)
	CONTRÔLES ET SANCTIONS
	Contrôles sur le respect des règles du partage de la rue : passages piétons, stationnement sur trottoirs ou bandes cyclables
Faire des contrôles sur l'usage du téléphone à vélo et EDPM et sur les assurances	

- Comme sur tout le territoire national, l'utilisation du vélo et des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) se développe en Dordogne et nécessite la plus grande vigilance. En effet le nombre de victimes dans cette catégorie a augmenté de 33 % entre 2019 et 2021.

ENJEU	PREVENTION Education et sensibilisation / Formation et information
Risque Routier Professionnel	Promouvoir les plans de prévention du risque routier dans les entreprises et les fonctions publiques
	Sensibiliser sur la connaissance de risques spécifiques : travaux, intempéries, chargement du véhicule...
	Développer l'adhésion à la charte "entreprises engagées" (conférence, actions de prévention en entreprise...), créer un club entreprises sécurité routière pour partager les bonnes pratiques
	Sensibiliser les entreprises à la planification des déplacements, à l'utilisation du numérique (visioconférence...) et du covoiturage
	Sensibiliser les utilisateurs de Poids Lourds et bus aux risques de collision avec les usagers d'engins de déplacements "doux"
	Promouvoir l'éco-conduite comme mode de changement des comportements routiers
	Valoriser les bons comportements routiers en entreprise
	Faire une campagne de communication sur les véhicules d'urgence
	CONTRÔLES ET SANCTIONS
	Renforcer le contrôle de l'état des véhicules et leur chargement

- En 2022, 4 usagers ont été tués lors d'un trajet professionnel :
 - 3 sur le trajet domicile travail, soit 10 % des tués,
 - 1 en utilisation professionnelle, soit 3 % des tués.

ENJEU	PREVENTION Education et sensibilisation / Formation et information
Jeunes	Sensibiliser les jeunes aux dangers de la route, aux méfaits de l'alcool au volant, à la prise de stupéfiants ainsi que sur la vitesse excessive (collèges, lycées, CFA, université...)
	Développer les actions à destination des jeunes fondées sur l'interaction et la participation par l'analyse d'accident, dans un cadre pédagogique
	Promouvoir la conduite accompagnée comme mode de formation
	Favoriser et valoriser l'implication des jeunes, notamment par le biais du bénévolat, les inciter à être acteurs de la sécurité routière
	Sensibiliser les écoles primaires, maternelles et collèges aux bons comportements lors des sorties en transports scolaires
	Faire témoigner des jeunes volontaires handicapés de la route lors des actions
	Renforcer la connaissance des risques spécifiques et potentiels liés à la conduite, au temps, aux intempéries (aquaplaning, verglas, éblouissement...) et développer l'information sur la conduite sans permis et sans assurances
	Prise en compte de la circulation des jeunes ou personnes vulnérables dans l'enceinte et aux abords des établissements scolaires (bus, piétons, vélos, stationnement, plans de circulation à adapter).
	CONTRÔLES ET SANCTIONS
	Mobiliser les PM sur le contrôle des éclairages des 2RM dans les collèges
Faire des contrôles aux abords des établissements scolaires (vitesse, stationnement, téléphone au volant...)	

- En 2022, on constate une baisse du nombre de tués chez les jeunes :
 - 3 jeunes de moins de 17 ans tués dont 2 en cyclomoteur (9,67 % des tués),
 - les 18-24 ans représentent 3 % des tués (1 tué),
 - les 25-34 ans représentent 13 % des tués (4 tués).
 - Il est à noter 26 % de blessés en 2RM

ENJEU	PREVENTION Education et sensibilisation / Formation et information
Seniors	Sensibiliser sur l'accidentalité liée aux seniors selon les différents modes de déplacement
	Améliorer la connaissance des facteurs de gravité des accidents. Sensibiliser aux risques liés au faible niveau sonore des nouveaux véhicules électriques
	Sensibiliser sur l'accidentalité des conducteurs et piétons « Seniors » liée aux risques liés à la consommation de certains médicaments pour la conduite, à une diminution de la capacité de conduite et de la mobilité
	Accentuer le travail avec les médecins sur la thématique « les seniors et la conduite »
	Encourager le partenariat entre la MSR et les compagnies d'assurance pour des actions relatives aux aptitudes du conducteur et au recyclage du code et de la conduite
	Continuer les actions de prévention proposant une remise à niveau théorique et pratique du permis de conduire
	Promouvoir l'utilisation de dispositifs réfléchissants permettant aux seniors d'être vus la nuit (vêtements, brassards, bandes réfléchissantes, sacs...)
	Préserver la mobilité des Seniors en encourageant l'initiative innovante « CAR 24 »
	Relayer à domicile des conseils de prévention routière aux seniors
	CONTRÔLES ET SANCTIONS
	Organiser des JAP (Journées Alternatives aux Poursuites)

- En 2022 les seniors de plus de 65 ans représentent 39 % des tués, avec une part importante de blessés chez les piétons (18%).

4 – BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ 2022 en DORDOGNE (cf annexe 2 bilan détaillé) :

Le bilan de l'accidentalité en Dordogne pour l'année 2022 est à la baisse avec 195 accidents contre 217 en 2021, 243 blessés contre 286 en 2021, malheureusement le nombre de tués, 31, est identique à celui de 2021.

Accidentalité	2022	2021	Ecart	Cumul moyen 5 ans (2017-2021)	Ecart moyen
Nombre d'accidents corporels	195	217	-22	199	-4
Nombre de tués	31	31	+0	29	+2
Nombre de blessés	243	286	-43	258	-15
Dont hospitalisés	162	171	-9	159	+3

- **Les jeunes** : une légère baisse constatée en 2022, avec 4 tués chez les 12 à 24 ans (1 VL, 2 deux roues motorisés et 1 piéton).
- **Les seniors** : les plus de 65 ans sont de nouveau impactés en 2022 par les accidents mortels avec 12 tués, soit 39 % des tués.
- **Le risque routier professionnel** : 68 % des conducteurs présumés responsables des accidents mortels habitent à moins de 15 km du lieu d'accident, avec 9 tués.
- **Les 2 roues motorisées** : 9 tués parmi ces usagers en 2022.

Éléments d'analyse

Un accident est souvent un évènement complexe combinant des causes multiples.

Néanmoins, les premiers éléments de bilan de l'année écoulée permettent de dégager quelques enseignements et tendances au regard des facteurs impliqués dans les accidents et les relevés de terrain.

Deux constats principaux sont ainsi à déplorer :

- Les seniors sont les plus impactés par l'insécurité routière avec 12 tués soit 39 % des tués.
- Les jeunes de moins de 34 ans sont impliqués dans 58 % des accidents corporels et représentent 26 % des tués.

On relève comme facteurs principaux des accidents mortels :

- l'inattention (17%),
- l'alcoolémie (17%),
- le non-respect de la priorité (15%),
- le non-respect de la vitesse (13%).

5 – BILAN DES ACTIONS 2022

Les actions de prévention sont assurées, soit par la Mission Sécurité Routière (MSR) grâce aux IDSR (Intervenants Départementaux de Sécurité Routière), soit par ou avec les différents partenaires (Forces de l'ordre, collectivités locales, associations, entreprises...) :

Le Risque Routier Professionnel (R.R.P.)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES
Préfecture/IDSR	ENEDIS , 4 journées, Bergerac, Montignac, Sarlat, Périgueux	Personnels de l'entreprise	5	110
Préfecture/IDSR/SDIS24	Actions de sensibilisation pour le SDIS24, 18/06_26/11	Personnels administratifs et pompiers	2	112
Préfecture/IDSR/SST	Journées de la sécurité au travail le 10 mai	Adhérents SST	1	60
GROUPAMA	Conduite des engins agricoles	Agriculteurs	4	120
Préfecture/IDSR/MNT	CIAS DRONNE ET BELLE CIAS PERIGORD LIMOUSIN	Personnels du CIAS	3	240
SOUS-TOTAL :			15	642

La conduite après usage de substances psycho-actives (alcool et stupéfiants)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES
Préfecture/IDSR/PM et DDSP	Soirées SAM Les jeudis avant les vacances scolaires, et nuits gourmandes à Périgueux	Collégiens, lycéens et étudiants	3	150
Addictions France	Prévention en milieu festif	Tout public	7	660
Préfecture	Action de communication régionalisée : Mise à disposition des bars pendant la période estivale de 30 000 sous-bocks et 30 000 sets de table réalisés par Médiainpact sur la thématique de SAM	Tout public	1	60000
SOUS-TOTAL :			11	60810

Les Seniors

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES
PREF/IDSR /EDSR	« La route des seniors » 01/06 et 10/10	Tous les seniors	2	140
AGIR abcd	Les seniors et la conduite automobile	Tous les seniors	19	350
Préfecture/IDSR	Interventions dans les clubs seniors	Clubs seniors	1	20
CASSIOPEA	Journée d'information prévention routière à destination des seniors	Personnes de plus de 60 ans qui conduisent	7	20
Groupama	Code de la route géant	Grand public/Club des aînés	3	500
SOUS-TOTAL :			32	1030

Les Jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES
Association Prévention routière	Education routière : conducteurs, passagers, piétons et cyclistes	Enfants de 6 à 12 ans Collégiens Lycéens	41	879
Association des Educateurs de Football de la Dordogne, AEF 24	Sensibilisation jeunes footballeurs, opération carton vert « Attitude + »	Joueurs de 13 à 18 ans Educateurs, dirigeants, familles	25	2000
Association Prévention MAIF	Dangers de la route et addictions (drogues et alcool)	Maternelles, élémentaires, Collèges et lycées	25	2452
	Spectacle de marionnettes « Poc-Poc »	Maternelles		
	Tribunal pas banal	Lycéens		
	Bon sens contre sens	Lycéens		
	Savoir rouler à vélos	Elèves du Primaire		
ADATEEP 24	« Transport Attitude », de la maternelle au collège	Elèves du 1 ^{er} degré et collèges et accompagnateurs	13	1000
Préfecture	Pièce de théâtre « Coquin de Marvin » par la troupe « Une Compagnie »	élèves de la grande section de maternelle au CE1	10	1000
Préfecture	ESCAPE GAME 12 avril 2022	Lycéens	1	80
Préfecture/IDSR	Actions du continuum éducatif Module 2nd	Classes de 2nd	17	425
	Actions du continuum éducatif Module 1ères	Classes de 1ères		
	Ateliers collèges	Collégiens		
Préfecture/IDSR	Stage écoconduite LP Ribérac (RIBCAR) le 29 mars 2022	Membres de RIBCAR	1	12
Préfecture/IDSR	Journée sécurité routière Au CFA de Boulazac	Elèves des CFA	11	440
Préfecture/IDSR	Journée de sensibilisation À l'école Hôtelière de Savignac	Elèves	0	
Préfecture/IDSR	Journée sécurité routière pour les jeunes du SNU Juin et juillet 2022	Volontaires du SNU, jeunes de 15 à 17 ans	2	320
SOUS-TOTAL :			147	8728

Le Partage de la route : les piétons et les cyclistes

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES
Préfecture/IDSR	Le partage de la voirie, piétons, cyclistes	Tout public	3	112
VELORUTION	Actions SR à destinations des cyclistes	Cyclistes	2	40
USEP	Journée de prévention pour les cyclistes Le 29 juin 2022	Cyclistes, jeunes et adultes	8	1152
Préfecture/IDSR	Tour du limousin	Cyclistes et tout public	1	50
SOUS-TOTAL :			14	1354

Les Deux roues motorisés (2RM)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES
EDSR /PREF/IDSR	Rallye Moto Le 21 mai 2022	Motards	1	190
EDSR	Concerto moto des 4 saisons	Jeunes permis Motards	1	18
EDSR	Rallye des amazones, Le 2 avril 2022	Réservé aux Motardes	1	30
CASIM24	SAISON CASIM24	Adhérents de la CASIM	15	300
FFMC	Opération ouvrez les circuits	Motards	1	18
	Motard d'un jour	Elus, fonctionnaires du CD et représentants d'associations	1	1
FFMC	Reprise de guidon	Motards	1	42
EDSR/PM/DDSP	JAP CYCLOS 14/10	Conducteurs de 2RM <50cm3	1	
Préfecture CDM2RM	Module 2RM	Classes de 3ème au collège	1	120
PREF/IDSR /EDSR	Festival rock and dreams le 30/04	Grand public motards	1	60
Préfecture/IDSR	Association AM pour Matthieu	Grand public motards	1	30
SOUS-TOTAL :			25	809

Le Grand public

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES
Préfecture/IDSR	Action sur une aire d'autoroute, départs en vacances	Tout public	1	50
Préfecture/IDSR	Fête des associations Brantôme	Tout public	1	50
Préfecture/IDSR/ Groupama	Fête de la rentrée universitaire	étudiants universitaires	1	50
SOUS-TOTAL :			3	150

Budget des actions 2022

Bilan du budget des actions 2022						
Le risque routier professionnel	Les addictions	Les jeunes	Les seniors	Les deux roues motorisés	Le partage de la route	total
770,00 €	10 026,50 €	15 976,00 €	5 296,16 €	27 926,50 €	16 380,00 €	76 375,16 €

6 – PROGRAMMATION DES ACTIONS 2023

Le budget alloué pour 2023 est de 82 696 €, il est légèrement inférieur à celui de 2022 qui était de 88 000 € .

Le nombre d'actions sur la thématique du risque routier professionnel est en augmentation ainsi que celle des 2 roues motorisés et du partage de la route.

Les Deux roues motorisés

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)
EDSR /PREF/IDSR	Rallye Moto EDSR à l'aérodrome de Domme Le 13 mai 2023	Motards	Environ 120 participants
EDSR	Concerto moto des 4 saisons	Jeunes permis Motards	16 motards débutants
EDSR	Rallye des amazones	Réservé aux Motardes	Environ 20 participantes
CASIM24	SAISON CASIM24	Adhérents de la CASIM	14 journées
FFMC	Opération ouvrez les circuits	Motards	20 participants
	Motard d'un jour	Elus, fonctionnaires du Conseil départemental et autres représentants d'associations	1 action
	Reprise de guidon	Motards	30 participants
FFMC	Action cyclomotards jeunes 2RM	Apprentis, lycéens collégiens	15 participants
Préfecture CDM2RM/EDSR/PM/DDSP	JAP CYCLOS	Conducteurs de 2RM <50cm3	2 actions
AMAPS	Journées AMAPS	Motards	12 actions
Préfecture CDM2RM	Module 2RM	Classes de 3ème au collège	1/2 classe

Les conduites à risques

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)
Préfecture/IDSR/PM / DDSP	Soirées SAM	Collégiens, lycéens et étudiants	3 actions
Préfecture/IDSR	Nuits gourmandes	Tout public	2 actions
Addictions France	Prévention en milieu festif Formations	Tout public	14 événements 200 personnes sensibilisées
Préfecture/IDSR	Action sur une aire d'autoroute, départs en vacances	Tout public	1 action
Préfecture	Sous-bocks avec Media impact	Tout public	1 action /20 000 personnes
Association des Educateurs de Football de la Dordogne, AEF 24	Sensibilisation jeunes footballeurs, opération carton vert « Attitude + »	Jeunes joueurs de 13 à 18 ans Educateurs, dirigeants, familles	Une cinquantaine de clubs soit environ 2000 jeunes et 400 éducateurs
FNATH sud-ouest	Colloque addictologie et risques routiers	Jeunes entre 15 et 20 ans	1 action
Préfecture/IDSR	Week-end mécanique	Tout public	1 action
Préfecture	Action pour la Protection Judiciaire de la Jeunesse	Jeunes mineurs	3 actions
CADETS DE LA GENDARMERIE	Journée SR à Notre Dame de SANILHAC	Tout public	1 action

Les nouveaux modes de mobilité dites « douces »

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)
Préfecture/IDSR	Le partage de la voirie, piétons, cycliste		
VELORUTION	Actions SR à destinations des cyclistes	Cyclistes	Environ 150 personnes
USEP	Journées de sensibilisation pour les cyclistes et leurs accompagnateurs	Cyclistes, jeunes et adultes	Entre 500 et 800 Participants chaque année
PM de RIBERAC	Sécurité routière dans les écoles élémentaires	élèves dans les écoles élémentaires	215
des Jantes et des Gens	Animation « la petite reine sereine »	Tout public	
Préfecture	Tour de France féminin	Tout public	1 action
Préfecture/Vélorution/ Asso le Chemin/ Maison24	Mon Doux Vélo	Tout public	4 actions
Préfecture	La Périgordine des jeunes	Cyclistes de 6 à 15 ans	1 action
Préfecture	Journées vélos dans les centres de loisirs	jeunes des centres	4 actions, environ 80 jeunes

Le risque routier professionnel

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)
Préfecture/IDSR	ENEDIS	Personnels de l'entreprise	120 participants sur 6 actions
Préfecture/IDSR/SDIS24	Actions de sensibilisation pour le SDIS24	Administratifs et pompiers	2 actions
Préfecture/IDSR/PM et DDSP/Mairie de Périgueux	Journée sécurité routière au CFA BTP de Périgueux le 31 mai	Élèves des CFA	150 élèves
Préfecture/IDSR	CIAS PERIGORD LIMOUSIN	Personnels du CIAS	2 actions
CIAS PERIGORD LIMOUSIN	Action RRP	Personnels du CIAS	2 actions
Préfecture/IDSR/MNT	CDC PAYS DU RIBERACOIS	Personnels de la CDC	1 action
Préfecture/IDSR/EDSR	COLAS	Personnels de l'entreprise	1 action
Préfecture	Formation CENTAURES	Pour les chauffeurs de la Préfecture et des sous-préfectures	4 chauffeurs

Les Jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)
Association Prévention routière	Education routière : conducteurs, passagers, piétons et cyclistes	Enfants de 6 à 12 ans Collégiens / Lycéens	40 actions Environ 1 000 jeunes
Association Prévention MAIF	Dangers de la route	Maternelles, élémentaires, Collèges et lycées	65 établissements Environ 132 classes
	Sensibilisation au bon usage des EDPM	Collèges 6ème et 5ème	
	Prévention des dangers en 2 RM et dangers de la conduite sous alcool et cannabis	Collèges 4ème et 3ème	
	Tribunal pas banal	Lycéens	
	Savoir rouler à vélos	Elèves du Primaire	
ADATEEP 24	« Transport Attitude », de la maternelle au collège	Elèves du 1 ^{er} degré, 6ème et accompagnateurs	Environ 1000 élèves
Préfecture	Pièce de théâtre « Coquin de Marvin » par la troupe « Une Compagnie »	élèves de la grande section de maternelle au CE1	jusqu'à 100 enfants par représentation
Préfecture	Rentrée universitaire au campus de Périgueux	Etudiants	Environ 300 participants
Préfecture	Action code la route géant au campus universitaire de Périgueux	Etudiants	Environ 100 participants
Préfecture/IDSR	Journée de sensibilisation à l'école Hôtelière de Savignac	Elèves	Environ 100 participants
Préfecture/IDSR	Actions continuum éducatif Module 2nd	Classes de 2nd	en fonction de la demande
	Actions continuum éducatif Module 1ères	Classes de 1ères	en fonction de la demande
	Ateliers collèges	Collégiens	en fonction de la demande
Préfecture/IDSR	Stage écoconduite LP Ribérac (RIBCAR)	Membres de RIBCAR	8 élèves du lycée
Préfecture/IDSR	Journée sécurité routière pour les jeunes du SNU Avril Juin et juillet 2023	Volontaires du SNU, jeunes de 15 à 17 ans	360 jeunes

Les seniors

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)
PREF/IDSR /EDSR	« La route des seniors » avril et octobre	Tous les seniors	100 participants/ journée
AGIR abcd	Les seniors et la conduite automobile + CAR 24	Tous les seniors	16 demi journées soit environ 250 participants
Préfecture/IDSR	Interventions dans les clubs seniors	Clubs seniors	5 clubs/ 100 participants
Préfecture	Forum de Printemps de Neuvic Sur Lisle	seniors à partir de 55 ans	
Préfecture	Seniors à nous la forme (convention avec le conseil départemental)	seniors à partir de 55 ans	13 actions
Groupama	Code de la route géant	seniors et jeunes du lycée agricole	Environ 100 participants

7 – LES CONTRÔLES ROUTIERS

7 – 1. Les actions globales

Les radars

Les forces de l'ordre restent fortement mobilisées sur l'ensemble du département, sur les grands axes et les zones particulièrement accidentogènes pour réprimer notamment les défauts de comportement sur la route.

Les contrôles sont axés prioritairement sur les conduites addictives et la lutte contre les grands excès de vitesse. Ils sont ciblés et intensifiés lors des jours et créneaux horaires identifiés comme accidentogènes.

Des contrôles coordonnés « police nationale, police municipale et gendarmerie nationale » (avec parfois la douane) sont également menés sur les axes accidentogènes.

La Dordogne dispose, dans sa dotation radars fixes, de **23 radars vitesse**.

Le parc actuel se compose de 4 radars fixes basiques (dont 2 en cours de modernisation par des ETT), 6 radars fixes basiques équipés du double sens, 8 radars tourelles, 2 radars tronçon, (1 hors service sur Sarlat) 2 radars discriminants, et 1 radar discriminant double face suite à modernisation du précédent sur l'A89.

Il comprend également 4 radars feux rouges, et 10 radars pédagogiques (implantés en ZVA).

Les radars font l'objet de dégradations récurrentes mais toutefois en diminution : 24 relevées en 2022 dont 2 lourdement endommagés (31 relevées en 2021 dont 3 lourdement endommagés).

Des demandes ponctuelles de radars tourelles ont été effectuées auprès du Département du Contrôle Automatisé (DCA) faisant suite à des dégradations lourdes ou à des déplacements géographiques, et sont en attente de validation (sur RN21 dans l'agglomération de Bergerac, sur Boulazac et sur la commune d'Antonne et Trigonant).

Deux radars sont en prévision de modernisation, pour être remplacés par des ETT, sur les communes de Coulounieix-Chamiers et Marsac sur l'Isle .

Le département dispose de 7 itinéraires protégés par panneaux-leurres.

6 radars chantier (ETC) sont en rotation sur 4 itinéraires (RD933, RD939/RD675, RD704 (Nord) et RN21).

Externalisation de la conduite des voitures-radars : début des opérations de contrôle en Dordogne le 1er avril 2022. Le contrôle en agglomération, en zone 50 km/h, a débuté le 1er novembre 2022.

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2022, 16 983 infractions ont été comptabilisées. Ces chiffres ne rentrent pas dans l'activité des radars embarqués.

Les infractions

Activité des radars Nombre d'infractions	2022	2021	2020	2019	Évolution 2021-2022
Radars embarqués	687	677	1279	469	2 %
Radars mobiles	16221	7542	11083	10186	215,00 %
Radars fixes	47327	50325	48493	79634	-16,00 %

Le nombre des infractions enregistrées par les radars embarqués est stable (+ 2%) par rapport à 2021. On constate une forte augmentation (hausse de 215 % pour les radars mobiles en 2022). De plus, en 2022 le nombre de contrôles d'opération de vitesse a augmenté de 12 % par rapport à 2021

Il faut préciser que la majorité des excès de vitesse (95%) ne dépasse pas 20 km/h au-dessus de la vitesse limite autorisée.

Enfin on constate que les facteurs conjugués « vitesse/alcool/perte de contrôle/hors agglomération/obstacles latéraux » participent pour l'essentiel à la gravité de l'accidentalité en Dordogne.

Tableau récapitulatif des infractions relevées en 2022

 SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE	Infractions 2021-2022			
	Janv-Déc 2021	Janv-Déc 2022	Différence 2022/2021	Evolution
Défaut de casque	119	80	-32,77 %	-29,29 %
Ceinture de sécurité	615	883	43,58 %	51,01 %
Feux rouges et stop	983	1169	18,92 %	25,07 %
Téléphone	1149	1441	25,41 %	1,78 %
Infractions limitation de vitesse (interception)	4076	4227	3,70 %	9,07 %
Infractions stupéfiants	647	741	14,53 %	20,45 %
Infractions alcoolémie	1334	1449	8,62 %	-8,98 %
Autres infractions	7984	9978	24,97 %	31,44 %
<i>Délits routiers</i>	1313	1522	15,92 %	25,84 %
<i>Règles de conduite</i>	650	806	24,00 %	30,42 %
<i>Croisements et dépassements</i>	73	105	43,84 %	51,28 %
<i>Priorité de passage - Intersections</i>	210	210	0,00 %	5,17 %
<i>Arrêt et stationnement</i>	1098	2004	82,51 %	91,96 %
<i>Eclairage et signalisation</i>	86	141	63,95 %	72,44 %
<i>Etat ou équipement des utilisateurs et des véhicules</i>	537	679	26,44 %	32,99 %
<i>Règles administratives</i>	3912	4773	22,01 %	28,32 %
<i>Infractions diverses</i>	68	62	-8,82 %	-4,11 %
<i>Infractions hors code de la route</i>	78	69	-11,54 %	-6,96 %
Infraction Feux rouges CSA	1998	1004	-49,75 %	-49,75 %
Infractions CSA fixes	45461	18332	-59,68 %	-59,68 %
Infractions CSA embarqués	238	37	-84,45 %	-83,65 %
Infractions CSA mobiles	6024	5816	-3,45 %	1,54 %
Total	78653	55528	-29,40 %	-29,00 %
Nombre d'opérations de contrôle alcool-stup	4133	4095	-0,92 %	-4,21 %
Nombre d'opérations de contrôle de vitesse	3604	3830	6,27 %	11,77 %
Nombre dépistages alcool	65955	78705	19,33 %	25,51 %
Nombre de rétentions de permis de conduire	906	1133	25,06 %	31,53 %

Les **infractions liées à l'alcoolémie** sont en baisse de **8 %**, mais celles liées aux **stupéfiants** sont en hausse de **20 %**.

Les messages d'infraction enregistrés par les radars fixes sont en baisse, peut-être en cause, la détérioration récurrente du matériel.

Le nombre d'opérations de contrôle de vitesse est en hausse (+12 %) au détriment des opérations alcool/stupéfiants en légère baisse (+4,21 %).

Les infractions pour le non port de casque sont en baisse (-22 %), à contrario le nombre d'infractions pour le non port de la ceinture de sécurité est lui en forte hausse (+51 %).

Les infractions liées à l'utilisation du téléphone au volant sont constantes (+1,8 %).

Suspensions du permis de conduire

	Suspensions du permis de conduire 2021/2022			
	2021	2022	différence	en pourcentage
Alcoolémie	478	502	24	5,02 %
Excès de vitesse	298	238	-60	-20,13 %
Stupéfiants	377	369	-8	-2,12 %
Stupéfiants et excès de vitesse	8	3	-5	-62,50 %
Vitesse et alcoolémie	1	2	1	100,00 %
Stupéfiants et alcoolémie	17	19	2	11,76 %
Total	1180	1133	-47	-3,98 %
Arrêtés EAD	248	232	-16	-6,45 %
Installation EAD	9	17	8	88,00 %

Le nombre de suspensions de permis de conduire est en légère baisse en 2022 (-3,98 %) : 1133 contre 1180 en 2021, il est constaté une augmentation des suspensions pour alcoolémie, qui était déjà à un niveau élevé (+ 5,02%) et une légère baisse pour les suspensions pour usage de stupéfiants (-2,12%) mais restant à un nombre important puisqu'en 2021 elles avaient augmenté de 58,40 %.

Les suspensions pour grands excès de vitesse (238) ont diminué mais restent préoccupantes.

232 arrêtés EAD ont été pris sur l'année 2022 (-6,45 %), chiffre assez stable après l'année 2021 où l'augmentation avait été de 64 %

7 – 2. Les actions répressives (forces de l'ordre)

- Poursuite des actions répressives existantes

- . les contrôles de zones : le principe est de concentrer des moyens humains et matériels sur une zone du département et ses différents accès,
- . les contrôles d'alcoolémie et de dépistages de conduite sous l'empire de produits stupéfiants aux heures d'entrée et de sortie des discothèques,
- . les opérations sur des axes et des créneaux horaires inhabituels pour les usagers,
- . la mise en place de radars chantiers sur des zones temporaires de danger,
- . la saisie pendant 7 jours de véhicules, par arrêté administratif, suite à des conduites en état d'ivresse ou sous l'empire d'un état alcoolique établi par une concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,90 milligramme par litre, des conduites après usage de stupéfiants, refus de se soumettre aux épreuves de vérification, conduite sans être titulaire d'un permis de conduire (article 98 de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019).
- . la répression en matière de vitesse par la mise en place de contrôles de la vitesse réguliers lors des migrations de populations,
- . les actions répressives les jours et créneaux horaires accidentogènes,
- . la lutte contre le téléphone portable au volant

- Des actions nouvelles

- . coordonner les services de contrôle en étroite collaboration avec les unités motorisées des départements limitrophes,
- . accentuer les contrôles en matière d'addictions,
- . recourir à l'équipe cynophile locale pour la détection des stupéfiants,
- . accentuer les contrôles alcoolémie sur l'ensemble des créneaux horaires et notamment les fins de semaine ou encore sur des festivités ponctuelles d'une centaine de personnes,
- . accentuer les services en tenue civile, notamment pour la lutte contre le téléphone au volant
- . sécuriser la RN21,
- . identifier les nouvelles zones temporaires de danger en adéquation avec l'accidentalité.
- . action de contrôle du bruit des véhicules cyclomoteurs par la PN et la PM avec l'aide d'un sonomètre.
- . mener des opérations de lutte contre les rodéos motorisés
- . faire des contrôles des engins de déplacement personnel motorisés (assurance, respect des règles)
- . mener des opérations de sécurisation des passages à niveaux
- . participer aux opérations zonales « vagues bleues »

8 – ANNEXES

8 - 1. Annexe 1 : Appel à projets 2023

8 - 2. Annexe 2 : Le bilan de l'accidentalité en Dordogne en 2022